



Bulletin municipal

# CHUZELLES

148 - Mars 2024

## MAIRIE DE CHUZELLES

### Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

### Adresse :

1 place de la mairie 38200 CHUZELLES

Tel : **04.74.57.90.97**

Fax : 04.74.57.43.08

[mairie@chuzelles.fr](mailto:mairie@chuzelles.fr)

[www.chuzelles.fr](http://www.chuzelles.fr)

### Réseaux sociaux :

Facebook : [fb.me/Chuzelles](https://fb.me/Chuzelles)

Instagram : [instagram/Chuzelles](https://instagram/Chuzelles)

Twitter : [twitter.com/Chuzelles](https://twitter.com/Chuzelles)

Telegram : [t.me/Chuzelles](https://t.me/Chuzelles)

## JOURS DE PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

### Nicolas HYVERNAT

Maire

sur rendez-vous

### Michel DELORME Travaux, Voirie,

Patrimoine et Environnement

Jeudi de 8h30 à 11h30

### Aurélien MÉMERY

Vie associative, Animation, Sport et Culture,

Commerce et Artisans, Urbanisme

Vendredi de 15h45 à 18h45

### Isabelle MAURIN

Affaires Sociales, Ages de la vie

Mercredi de 15h45 à 18h45

**NOUVEAU**

### Annie GODET

Affaires Scolaires et Périscolaires

sur rendez-vous

### Alain BINEAU

Gestion du PCS et des risques majeurs

sur rendez-vous

Responsable de publication :

Nicolas HYVERNAT

Comité de rédaction :

Commission communication - secrétariat

Mise en page : Ariane GRÈS

Impression : MESSAGES Imprimerie

111 rue Vauquelin, 31100 Toulouse

Bulletin tiré à 1200 exemplaires

et distribué dans chaque foyer de Chuzelles

Dépôt légal Février 2024

# Sommaire

Agenda .....	3
Édito .....	5
Infos diverses .....	8
Voirie - Travaux .....	11
Police municipale .....	12
Affaires scolaires .....	13
Affaires sociales .....	16
Intercommunalité .....	19
Environnement .....	21
Animation / Culture / Loisirs .....	22
Associations .....	25
Un peu d'Histoire .....	31

## Flash info



## Jobs d'été

Vous avez 18 ans, habitez Chuzelles et souhaitez acquérir une expérience professionnelle ? faites parvenir votre CV et une lettre de motivation en mairie avant le 15 mai.

Cette année encore, la mairie recrute 2 profils techniques (entretien, voirie, paysager, permis B requis.) et 2 profils administratifs (1 pour juillet et 1 pour août)

Envoi accepté par courrier ou par mail : [mairie@chuzelles.fr](mailto:mairie@chuzelles.fr)

# Agenda

## Prochains événements municipaux
















23/03

Matinée

«Nettoyons la nature»

### Mars 2024

<b>sam. 2</b> <b>dim. 3</b>		SPORT FITNESS CHUZELLES		Week-end sport santé	La Blanchonnière
<b>ven. 8</b>	18h	MUNICIPALITE		Cérémonie de citoyenneté	Salle du Conseil
<b>sam. 9</b>	9h - 17h	CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE		Atelier panier en osier	Mille-Club
<b>sam. 9</b> <b>dim. 10</b>		DANSES ET VOUS		Stage et soirée	La Blanchonnière
<b>ven. 15</b>	20h	AFR		Soirée code	Mille-Club
<b>dim. 17</b>	9h	ACAC		Moules-frites	Mille-Club
<b>mar. 19</b>	18h45	MUNICIPALITE		Commémoration	Place de la Mairie
<b>sam. 23</b>	à partir de 8h	MUNICIPALITE		Matinée Nettoyons la Nature	Place de la Mairie
<b>sam. 23</b>	11h	BIBLIOTHÈQUE		Fête du court-métrage	Salle de la garderie
<b>sam. 23</b>	19h30	L'ENVOL		Concert	La Blanchonnière
<b>dim. 24</b>	midi	FNACA		Repas	La Blanchonnière
<b>ven. 29</b>	8h30 et 9h30	BIBLIOTHÈQUE		Les bébés lisent	Bibliothèque
<b>ven. 29</b>	14h - 18h	LES CCAS DE LA SEVENNE		Goûter dansant seniors	La Blanchonnière

### Avril 2024

<b>sam. 6</b>	11h	SOU DES ECOLES		Caramentran	Mille-Club
<b>sam. 6</b> <b>dim. 7</b>	20h30	HARMONIE SEYSSUEL-CHUZELLES		Concert 30 ans du 5/7 Band	La Blanchonnière
<b>lun. 8</b>	10h - 18h	MUNICIPALITE		Ludomobile	La Blanchonnière
<b>ven. 26</b>	soirée	AFR		Marche de nuit	Mille-Club

### Mai 2024

<b>sam. 4</b> <b>dim. 5</b>		ACCA		Ball-trap	Carrière
<b>mer. 8</b>		CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE		Exposition	La Blanchonnière
<b>mer. 8</b>	11h	MUNICIPALITE		Commémoration	Place de la Mairie
<b>dim. 19</b>	matinée	COPAINS DES 7		Sauscisses au vin blanc	La Blanchonnière
<b>lun. 15</b>	10h - 18h	MUNICIPALITE		Ludomobile	La Blanchonnière
<b>lun. 20</b>		CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE		Pèlerinage à la chapelle	Chapelle St-Maxime
<b>sam. 25</b>		SPORT FITNESS CHUZELLES		Repas de fin d'année	La Blanchonnière



**21/06**  
Fête de la  
Musique



**13/07**  
Feu d'artifice



**29/06**  
Caravan'Jazz

## Juin 2024

<b>sam. 1</b>	10h - 12h	BIBLIOTHÈQUE	"Viens faire réviser ton vélo"	Place des écoles
<b>dim. 2</b>		AFR	Rallye pédestre	Stade
<b>lun. 3</b>	10h - 18h	MUNICIPALITE	Ludomobile	La Blanchonnière
<b>dim. 9</b>		SOU DES ECOLES	Vide-greniers	Stade
<b>dim. 9</b>	8h - 18h	MUNICIPALITE	Elections européennes	La Blanchonnière
<b>lun. 10</b>	15h-18h30	MUNICIPALITE	Don du sang	La Blanchonnière
<b>lun. 10</b>	18h30	NORDIQUE CHUZELLOISE	Assemblée générale	Mille-Club
<b>sam. 15</b>		DANSES ET VOUS	Stage et soirée	La Blanchonnière
<b>dim. 16</b>			Fête de la Musique	La Blanchonnière
<b>sam. 22</b>		CHUZELLES HISTOIRE ET PATRIMOINE	Journée du Patrimoine	Chapelle St-Maxime
<b>dim. 23</b>	8h - 9h	CHUZELLES, COMMUNAY ET VIENNE	Commémoration	Monument à Limon
<b>lun. 24</b>		ACCA	Assemblée générale	Mille-Club
<b>ven. 28</b>	soirée	SOU DES ECOLES	Kermesse	La Blanchonnière
<b>sam. 29</b>	soirée	MUNICIPALITE	Caravan'Jazz	La Blanchonnière

## Juillet 2024

<b>sam. 13</b>	soirée	MUNICIPALITE	Feu d'artifice	Stade
<b>à venir</b>	soirée	MUNICIPALITE	Ciné été	Cour de l'école

## Août 2024

<b>ven. 30</b>	soirée	MUNICIPALITE	Boom de rentrée des 11-15 ans	La Blanchonnière
----------------	--------	--------------	-------------------------------	------------------



# Édito du Maire

Nous sommes de plus en plus nombreux, Chuzelles compte désormais 2333 habitants, ce qui représente une augmentation de 2.5% depuis un an, la plus forte de l'agglomération, au coude à coude avec nos voisins de Serpaize. Ceci est une estimation de l'INSEE, le dernier recensement datant de 2020, le prochain sera en 2025.

Egalement en augmentation : le nombre d'élèves dans notre groupe scolaire. À la rentrée 2023, nous avons accueilli 288 élèves, avec l'ouverture d'une 8ème classe d'élémentaire, qui fait suite à deux ouvertures successives en 2021 et 2022. Il y a donc maintenant un total de 12 classes dans notre groupe scolaire. Nous avons soutenu cette ouverture de classe, dans la seconde salle du bâtiment modulaire, avec l'achat de mobilier et de matériel pédagogique. Nous travaillons constamment en collaboration avec l'équipe enseignante pour améliorer le confort et les conditions de travail de nos élèves.

Les projections pour la rentrée 2024 sont stables, l'effectif devrait rester similaire, voire en légère baisse dans les années à venir, autour de 280 élèves.

Ces perspectives démographiques ont été précieuses pour le travail en collaboration avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) qui nous accompagne sur la restructuration, la rénovation thermique et le réaménagement des espaces scolaires et périscolaires. Le diagnostic du CAUE met déjà en lumière la nécessité de mieux mutualiser les espaces existants, et en particulier nos salles.

Cette année 2023 a vu le renouvellement du Conseil Municipal Enfants, les jeunes élus ont pris leurs fonctions mi-décembre. Ils se sont déjà mis au travail, à la fois pour étudier leurs nouveaux projets d'élus, mais aussi pour assurer la continuité du travail des précédents CME, comme l'opération Nettoyons la Nature qui se tiendra au printemps prochain.

Les services périscolaires connaissent aussi une nette augmentation de leur fréquentation : jusqu'à 230 repas servis par jour au restaurant scolaire. Nous avons



renouvelé le marché de restauration en liaison froide avec un nouveau traiteur, La hausse des matières premières et du coût de l'énergie ont un impact budgétaire important sur la commune. Le service de ramassage scolaire a vu lui aussi sa fréquentation augmenter de près de 30%, avec 45 élèves de 25 familles, donc autant de véhicules en moins en centre-village aux heures d'entrée et sortie de l'école.

Les mobilités sont en effet au cœur de vos préoccupations, et vous vous êtes bien approprié les outils que Vienne Condrieu Agglomération met à votre disposition. Vous êtes près de 50 inscrits au service de covoiturage avec Klaxit, qui rémunère le conducteur pour chaque trajet. Ceci sera facilité, pour les covoitureurs en direction de Lyon, par la nouvelle aire de covoiturage en limite nord de notre commune. La Navette L'va vous conduit dans les centres commerciaux, les établissements de santé, les gares avec pas moins de 13 horaires par jour depuis Chuzelles.

Nous continuons d'améliorer le confort et la sécurité des piétons, avec les travaux sur la RD123A, rue de Vienne. Ce projet de sécurisation de cet axe attendait la fin de réalisation du lotissement les Jardins d'Hippolyte, pour être réactivé. Vous avez été nombreux présents à la réunion publique de concertation de mars dernier. Un grand nombre de vos précieuses remarques a pu être pris en compte afin d'améliorer le projet. Les travaux doivent s'achever courant mars, selon les aléas de la météo. L'interdiction de circulation des poids-lourds dans le sens montant sur cette voirie sera mis en place à l'issue des travaux, par la pose de la signalétique adéquate. Je tiens à remercier vivement les élus du Département de l'Isère qui s'impliquent à nos côtés pour la sécurité. D'autres sujets sont en cours sur nos voiries départementales et je sais qu'ils sauront répondre présents à nos sollicitations.

Un autre quartier nécessite toute notre attention, avec un trafic soutenu de véhicules, il s'agit de celui des Pins.



Vous aviez été nombreux à solliciter les mairies de Communay et Chuzelles pour se saisir du sujet. Mais s'occuper de cette Route Nationale 7, c'est affronter la grandeur du millefeuille administratif français ! Voyez-vous, pas moins de 10 partenaires à mettre autour de la table pour environ 1 km de voie. Toutefois, grâce à une excellente coopération intercommunale, qui s'affranchit de ces limites administratives arbitraires, qui n'ont aucun sens pour les habitants de ce quartier, le Maire de Communay, que je remercie, et moi-même avons réussi après plus d'un an de discussions à réunir tous ces partenaires, et des études d'aménagement devraient voir le jour d'ici la fin 2024, pour des travaux potentiellement sur les années suivantes, selon les financements disponibles. Vous serez sollicités au travers d'une réunion publique de concertation selon l'avancement du diagnostic.

Le changement climatique est rendu visible par les périodes de canicule que nous avons vécues cette année, combinées avec une sécheresse, et une situation extrêmement tendue au niveau des ressources en eau potable. La sécheresse de 2022 nous a d'ailleurs valu le classement en état de catastrophe naturelle en octobre. Des épisodes pluvieux intenses ont suivi ces périodes de sécheresse, et bien que la commune ait été épargnée en 2023, nous avons tous encore en mémoire les inondations de 2018 qui avaient particulièrement impactés le quartier de la Combe Bleue. Les forces de secours avaient dû être déployées pour mettre en sécurité plusieurs foyers en danger imminent.

Cet épisode critique avait déclenché le travail du syndicat de rivière, le SIRRA, pour mettre en protection les populations, et celui-ci a abouti en novembre dernier à l'acquisition foncière d'une propriété sur l'Impasse de la Combe Bleue, qui permettra de grands travaux d'aménagement du lit de la rivière de la Combe Bleue, qui est devenue une combe sèche depuis cet incident de 2018. Les riverains concernés ont été conviés à la rentrée à une réunion d'information. Les prochains mois verront le démarrage de ces travaux, qui devraient se terminer à l'été. Je tiens à remercier le travail du SIRRA, de Vienne Condrieu Agglomération, ainsi que des services de l'Etat, qui finance la quasi-totalité de ces travaux au travers du Fonds Barnier, qui a pour vocation la protection des personnes exposés aux risques naturels majeurs.

La sécurisation des personnes et des biens c'est aussi la mission de notre police municipale, qui travaille en relation avec la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône. Tous les aménagements de voirie qui sont mis en œuvre ne remplaceront jamais l'adaptation des comportements sur la route. Je vous rappelle que la commune est autorisée par la Préfecture à effectuer de la vidéo-verbalisation, et je donne pour consignes de surveiller particulièrement les abords du centre-village aux heures d'entrées et sorties d'école, mais également à la sortie du car de ramassage scolaire des collégiens et lycéens. Nous avons verbalisé pas moins de 128 feux rouges sur l'année 2023. En tant que petite commune, ces amendes de police sont collectées par le Département de l'Isère que nous ne manquerons pas de solliciter pour obtenir des subventions pour des aménagements visant à améliorer la sécurité des piétons à ce titre.

La dernière édition de notre marché de Noël a été un énorme succès avec près de 90 stands, et plusieurs milliers de visiteurs. Je tiens à remercier le Département de l'Isère qui a répondu favorablement à notre sollicitation de dévier la RD36 le temps d'un samedi après-midi. Cela nous a permis d'organiser cette édition avec plus de sérénité et de sécurité pour les déplacements piétons, vous avez été nombreux à nous en faire la remarque, et nous renouvèlerons cette demande au Département à l'avenir. Je remercie toutes les associations, les exposants, certains étant Chuzellois, les bénévoles, les services communaux et les élus sans qui cette organisation ne serait possible.

L'année 2023 a vu des affluences records pour des événements comme la fête de la musique ou encore ciné été, qui seront renouvelés pour 2024. L'été prochain sera particulièrement animé, avec le traditionnel feu d'artifice de la Fête Nationale en collaboration avec Luzinay et, cette année, une édition de Caravan'Jazz sur Chuzelles, en partenariat avec Jazz à Vienne, Vienne Condrieu Agglomération et la MJC de Vienne.

La culture est portée sur notre commune par le dynamisme de notre bibliothèque. Celle-ci vous a accueillis pour de nombreuses animations et de rendez-vous, qui sont désormais bien ancrés grâce à leur régularité à chaque période de vacances scolaires. La bibliothèque c'est un fonds en propre de 5700 livres, mais surtout l'accès au réseau de bibliothèques



« Trente et Plus », et désormais, après beaucoup de difficultés, l'accès à une carte unique ! C'est également l'accueil des scolaires et des temps spécifiques comme les bébés lecteurs avec les assistantes maternelles une fois par mois, qui rencontrent un franc succès, nous serons probablement amenés à les dédoubler sur plusieurs créneaux. Je tiens à remercier nos deux agentes très impliquées à la bibliothèque, et qui font également le lien avec le CCAS, le Centre Communal d'Action Social, pour le service de portage de livres à domicile pour nos aînés.

Le CCAS a de multiples missions d'accompagnement pour tous les publics. Il s'occupe des visites mensuelles des services de téléalarme, met en place de nouveaux services comme la collecte des encombrants pour les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables, et a accueilli le public dans un espace climatisé lors de la canicule. Le CCAS joue aussi un rôle actif dans l'étude des candidatures aux logements sociaux. Une coopération intercommunale s'opère aussi avec les CCAS de la Vallée de la Sévenne : le service de transport pour la séance de Ciné d'or un mardi par mois a été pérennisé. Cette belle entente avec va permettre de proposer fin mars un nouveau rendez-vous de goûter dansant des seniors. Enfin, le CCAS accompagne aussi les publics plus jeunes, avec le rendez-vous annuel de l'accueil des nouveaux nés et des nouveaux arrivants, et la programmation à la fin de l'été d'un événement pour les 12-16 ans.

En ce début mars, nous organiserons une cérémonie de citoyenneté dédiée à la remise des cartes d'électeur aux jeunes de 18 ans. Cet événement symbolique soulignera leur passage officiel dans la sphère citoyenne, les appelant à jouer un rôle actif dans la démocratie par le biais des urnes. Il revêt une importance particulière, car ces nouveaux citoyens auront l'opportunité de participer dès le mois de juin aux élections européennes, exprimant ainsi leur voix et contribuant au processus démocratique.

L'année dernière, nous avons eu la chance d'accueillir une nouvelle fleuriste dans notre commune, cependant, nous avons aussi fait face à la fermeture de notre épicerie suite à sa liquidation judiciaire. Conscients des enjeux, nous avons sollicité l'aide de l'Agence Eco de Vienne Condrieu Agglomération pour mener une étude sur le commerce local. Celle-ci est en cours, une partie du diagnostic a déjà été rendue, et nous attendons avec impatience la proposition d'un plan d'actions visant à soutenir nos commerces de proximité.

Nos commerces, c'est aussi notre marché hebdomadaire avec en ce moment seulement 2 forains ; nous sommes toujours à la recherche de candidatures pour étoffer l'offre commerçante. Ce marché est ancré dans les traditions, avec une présence de 40 ans, depuis 1983 ! Ce qui a été fêté en octobre dernier avec notre charcutier-traiteur Daniel que tout le monde connaît.

Tout ceci contribue au dynamisme de notre village, et je ne peux terminer sans remercier toutes nos associations. Au travers de leurs manifestations, elles font vivre ce village, je remercie chaleureusement les Présidents d'association qui s'impliquent énormément, et tous leurs bénévoles. Je vous invite à aller à leur rencontre lors de leurs nombreuses manifestations. Je tiens aussi à remercier les différents services qui nous accompagnent, ceux de Vienne Condrieu Agglomération, mais aussi tout le personnel communal qui met en œuvre les projets choisis par les élus. Enfin je remercie les élus du conseil municipal, très impliqués dans leurs domaines respectifs.

Bon début d'année 2023 à toutes et tous !

*Nicolas Hyvernat, Maire de Chuzelles*

*Extraits de l'allocution prononcée lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier 2024*

# Infos

## Cimetière : reprise des concessions

Petit rappel de la réglementation : si l'entretien du terrain communal (allées...) incombe à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit : nettoyage de sa concession, taille des branches qui empiètent sur les concessions voisines, enlèvement des mauvaises herbes, etc.

Nous recherchons régulièrement les descendants et ayants droit des sépultures non-entretenu et comptons sur la participation des Chuzellois pour informer les proches ou les familles ayant déménagé de l'état de leur concession. Sans remise en état, ces sépultures sont susceptibles de faire l'objet d'une procédure de reprise par la commune.

La procédure de reprise de concessions à l'abandon est effectuée périodiquement par la collectivité. Trois critères sont nécessaires :

- la concession doit avoir plus de 30 ans
- elle doit être à l'état manifeste d'abandon
- la dernière inhumation doit avoir été effectuée il y a plus de 10 ans

Le constat d'abandon est réalisé par la rédaction d'un procès-verbal dressé sur place par le maire ou maire-adjoint et le policier municipal. Le document est adressé à la famille, si elle est connue, et affiché en mairie et au cimetière. Trois ans après ce premier constat, un nouveau PV est rédigé. Si la concession est toujours en l'état d'abandon, le maire prend un arrêté de reprise.

Plus d'infos sur la procédure de reprise :

[www.amf.asso.fr/documents-la-reprise-concessions-funeraires-en-etat-dabandon/12318](http://www.amf.asso.fr/documents-la-reprise-concessions-funeraires-en-etat-dabandon/12318)

## Fibre optique

En date du 16 janvier, 972 logements sont raccordables à la fibre, soit 85% de la commune. Il reste 178 logements à raccorder dont :

- 38 logements nécessitant des implantations de poteaux additionnels (Les Pins, Rte de Simandres, Combe Bleue, ...)
- 72 logements actuellement exclus du déploiement en raison de refus de propriétaires (Thiers, Martinières, ...)

Certains refus de passage en domaine privé sont en cours de résolution.

Le territoire de notre agglomération a été qualifié comme Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), et l'opérateur privé Orange a été retenu pour le déploiement. En date de novembre

## Etat-civil 2023

- **35 naissances : 20 filles et 15 garçons**
- **11 mariages**
- **14 décès**

La population légale a atteint **2333 habitants**.

(Source INSEE 2020 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

## Vienne : Déménagement du Centre des finances publiques et du SGC

**Le Centre des finances publiques**, anciennement situé 47 avenue du Général Leclerc à Vienne déménage, à compter du lundi 4 mars 2024, au 12 rue Jean Moulin.

Il sera à cette occasion fermé au public du lundi 4 au vendredi 8 mars 2024 inclus, et de nouveau joignable par téléphone à compter du jeudi 7 mars.

Les usagers sont invités à anticiper cette période de fermeture pour leurs démarches administratives ou à s'orienter vers les autres canaux disponibles :

- le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) / Espace Particulier
- le numéro d'appel national 0809 401 401 (service gratuit+prix d'appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- la maison France Services d'Heyrieux

**La réouverture au public se fera à compter du lundi 11 mars 2024 au 12 rue Jean Moulin, Vienne** aux horaires habituels : de 8h30 à 12h les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Jour de fermeture hebdomadaire : vendredi.

**Le Service de Gestion Comptable (SGC)**, auparavant situé 30 avenue du Général Leclerc à Vienne, déménage également au 12 rue Jean Moulin.

Il sera à cette occasion fermé au public les lundi 11 et mardi 12 mars. Réouverture de l'accueil physique et téléphonique le mercredi 13 mars 2024.

2023, Orange a pris de nouveaux engagements avec l'Etat, et s'engage à rendre raccordable environ 98,5% de l'ensemble du territoire national. Conscient de certaines disparités de déploiement entre différentes agglomérations, Vienne Condrieu Agglomération bénéficiera d'efforts supplémentaires dès 2024.

Nous rappelons que la mairie ne dispose pas du planning de déploiement et ne peut influencer celui-ci. Nous agissons en facilitateur pour Orange, en accordant les autorisations de voirie pour les implantations de poteaux, et en intervenant quand cela est possible auprès des riverains pour les refus d'implantation, afin de trouver des éventuelles alternatives.

Attention aux démarchages : nous vous rappelons que vous êtes libres de vous abonner à l'opérateur de votre choix.

Plus d'infos sur : <https://chuzelles.fr/fibre>



# Recensement citoyen

Le recensement citoyen est **obligatoire** pour tous les jeunes français de 16 ans. Il permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et ainsi d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour les examens et concours publics (Baccalauréat, Permis de conduire...)

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant une pièce d'identité et le livret de famille, **dans le mois qui suit ses 16 ans (pas avant)**.

## Jeunes électeurs

### Nouveauté 2024 !

**Une cérémonie de citoyenneté** sera organisée le **vendredi 8 mars 2024** en mairie afin de remettre leur carte électorale aux jeunes de 18 ans nouvellement inscrits et n'ayant pas encore voté.

Seront ainsi conviés tous les jeunes ayant eu 18 ans depuis le dernier scrutin de juin 2022 (élections législatives), ce qui représente une cinquantaine de nouveaux électeurs !

# Elections et listes électorales



## Elections européennes

Les élections européennes seront organisées **le 9 juin 2024** afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Vous avez **jusqu'au mercredi 1er mai 2024** pour vous inscrire en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr) **ou jusqu'au vendredi 3 mai 2024** pour vous inscrire en vous présentant au secrétariat de la mairie

Les pièces justificatives suivantes vous seront demandées :

- Formulaire CERFA n°12669\* 02 (pour les ressortissants français) ou n°12671\* 02 (pour les ressortissants européens)
- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom (facture d'eau, gaz, ou électricité)

En cas de doute, vous pouvez vérifier votre inscription électorale en contactant le secrétariat de la mairie ou en ligne via le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Mise à jour des listes électorales

Suite au retour en mairie de nombreux plis électoraux en 2022 (propagande électorale) qui n'avaient pu être distribués aux électeurs, le service élections a procédé l'été dernier à une mise à jour de la liste électorale principale :

- D'une part un certain nombre d'électeurs a été radié d'office de la liste électorale pour perte d'attache communale. Ces radiations concernent des administrés qui ont quitté la commune.
- D'autre part, de nombreuses adresses ont été modifiées (par exemple suite à un déménagement dans la commune ou à une modification d'adresse) ou complétées (par l'ajout du nom d'épouse ou du numéro d'habitation).

Ces modifications peuvent entraîner un changement de bureau qui donnera lieu à l'établissement d'une nouvelle carte électorale cette année pour les électeurs concernés.

## Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Comment donner procuration ? 2 possibilités :

- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Dans ce cas vous devrez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire ainsi que le vôtre. Ce numéro peut être retrouvé sur la carte électorale ou sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- En faisant une demande en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

**Vous pouvez donner procuration à tout moment** (évitons toutefois la dernière minute, pensez au délai d'acheminement en mairie pour les procurations établies sur support papier). Pour un traitement plus rapide, déposez votre formulaire à la brigade de gendarmerie de Chasse-sur-Rhône.

# Réservation des salles communales

Les salles communales peuvent maintenant être réservées pour des événements privés, les weekends et jours fériés, par les Chuzellois ou les personnes extérieures (uniquement la Blanchonnière). Les tarifs sont les suivants :

	Capacité	Particuliers Chuzellois	Non-Chuzellois
<b>La Blanchonnière</b> tous les espaces	250 personnes	900 € (nettoyage de finition inclus)	1600€ (nettoyage de finition inclus)
<b>Bar de la Blanchonnière</b> + espace traiteur	100 personnes	450 € (nettoyage de finition inclus)	<i>non réservable</i>
<b>Le Mille-Club</b>	100 personnes	300 € (nettoyage non inclus)	<i>non réservable</i>
<b>Les Poletières</b>	40 personnes	150 € (nettoyage non inclus)	<i>non réservable</i>

La réservation s'effectue en mairie pendant les horaires d'ouverture, en fournissant les pièces suivantes :

- un justificatif de domicile (datant de moins d'un an)
- un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public

Demande de disponibilité et renseignements sur le site internet : [chuzelles.fr/salles](http://chuzelles.fr/salles)

*La Blanchonnière*



*Les Poletières*



*La Blanchonnière*



*Le Mille Club*

## Personnel municipal

### Médaille d'Honneur des 20 ans de Claude Gonnet



Claude Gonnet, responsable des Services Techniques de Chuzelles depuis 2009, a obtenu fin décembre sa mutation dans la commune de Ruy-Monceau, plus proche de son domicile.

À l'occasion de son départ, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, à l'échelon argent lui a été remise, à titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales.

De ses années passées au service des Chuzellois, nous retiendrons particulièrement son grand sens du service public, ses conseils techniques avisés, et son implication sur le terrain.

Nous lui souhaitons une bonne fin de carrière !

# Travaux Voirie

## La Blanchonnière

Un portail a été installé à l'entrée du parking. Ce dispositif permettra de sécuriser et de fermer l'entrée de celui-ci lors de la location de la salle.



## Travaux d'aménagements sécuritaires RD 123 A



Les travaux d'aménagements sécuritaires sur la rue de Vienne ont commencé depuis le 15 janvier 2024, pour une durée d'environ 8 à 10 semaines.

Afin de pouvoir réaliser les travaux, le sens montant de cette rue a été interdit et fermé à la circulation. Suite à des difficultés pendant les travaux, la rue de Vienne a été également interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (sauf services publics) dans le sens de la descente.

Conscients de la gêne occasionnée, nous remercions les riverains pour la patience dont ils font preuve tout au long de ces travaux.

## Route du moulin



Vous êtes nombreux à nous signaler la difficulté à se croiser sur la route du moulin, avec une circulation soutenue notamment aux heures de pointe du matin et du soir, sans pour autant disposer d'accotements suffisants.

C'est pourquoi en septembre 2023, nous avons mené une réflexion pour évaluer l'intérêt d'un sens unique sur la partie haute de la Route du Moulin, dans le sens de la montée. Une concertation a eu lieu à ce sujet avec les riverains des quartiers suivants :

- Route de Thiers
- Impasse de Thiers
- Impasse de Gruyère
- La Motte de Thiers
- Route du Moulin
- Impasse des Rives de la Sévenne

Sur 45 riverains contactés, il y a eu 25 réponses au sondage, qui se décomposent ainsi :

- 15 réponses pour le sens unique.
- 9 réponses contre le sens unique.
- 1 réponse sans avis.

Les résultats de cette consultation ont été transmis à Vienne Condrieu Agglomération, en charge de la compétence voirie, afin d'étudier sa mise en place prochainement. Cette modification impliquera des changements d'habitudes pour les riverains et des reports de trafic.

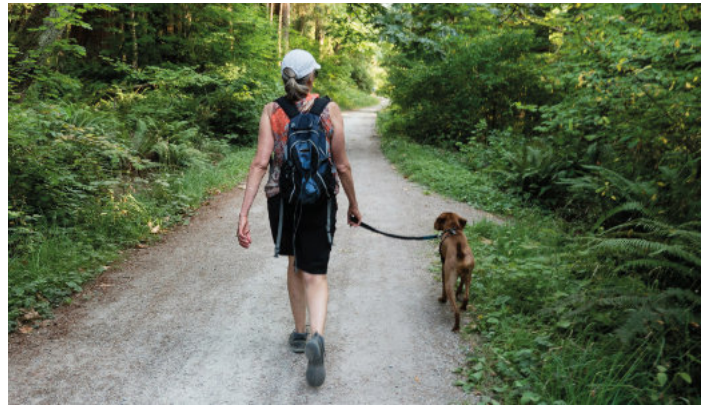
## Renommage des voiries

Afin d'améliorer la géolocalisation et la navigation pour de nombreux organismes tels que les services de secours et de sécurité, les services de distribution de courrier ou de livraison, ainsi que les services de fourniture d'énergie ou de télécommunication, il convient d'attribuer un numéro à chaque logement. La numérotation avec des suffixes : bis, ter, ou avec des lettres, est désormais à proscrire. En milieu rural, comme c'est le cas à Chuzelles, la numérotation métrique est utilisée sur l'ensemble des voies nommées.

Le conseil municipal va poursuivre le nommage des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation (c'est à dire non fermées par un portail et une clôture).

Des courriers informatifs sont actuellement adressés aux présidents de syndic des lotissements concernés, ainsi qu'aux riverains (pour les voies privées hors lotissement).

Retrouvez tous les détails sur [chuzelles.fr/adresse](https://www.chuzelles.fr/adresse)



Afin de prévenir la destruction des oiseaux et toutes espèces de gibiers, et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Dans les bois et forêts, **il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin.**

## Bilan 2023

🚫 241 infractions au Code de la Route

P 54 infractions au stationnement

♻️ 17 verbalisations de dépôts sauvages

👁️ 31 habitations surveillées dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances

🚗 8 opérations intercommunales conjointes de contrôle routier

📹 16 assistances à enquêtes grâce à la vidéo-protection

## Video-protection et video-verbalisation

La vidéo-protection est autorisée sur la commune par un arrêté préfectoral.

Il convient de rappeler que la visualisation des images collectées par le système mis en place, est réservée aux seules personnes habilitées, dans le cadre d'une enquête. Contrairement à certaines idées reçues, les images ne sont donc pas consultables par les services concernés sans un dépôt de plainte officiel préalable.

La video-verbalisation est active dans les zones autorisées pour les infractions au Code de la route.

## Taille des végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les branches ou plantations ne doivent pas gêner les piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni la visibilité des intersections. Elles ne doivent pas toucher les câbles aériens d'électricité, de téléphone ou d'éclairage public.

## Nuisances sonores



Pensez à votre voisinage en respectant les horaires autorisés pour les activités susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Les entreprises doivent respecter les horaires de 7h à 20h du lundi au samedi.



## Opération Tranquillité Vacances

La police municipale de Chuzelles s'associe à la gendarmerie de Chasse-sur-Rhône pour effectuer des passages aléatoires devant votre domicile, pendant votre absence prolongée.

Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche «Opération Tranquillité Vacances» disponible en mairie ou sur le site internet, et de la remettre en mairie de Chuzelles au minimum 48h avant votre départ. La vigilance entre voisins reste de mise.

# Affaires scolaires

## Rentrée scolaire 2024/2025

### Inscription des enfants nés en 2021

Les dossiers d'inscription pour les enfants nés en 2021 sont à déposer en mairie aux horaires d'ouverture.

Ils doivent être pré-remplis (Formulaire à télécharger sur le site de la mairie) et accompagnés des photocopies d'un justificatif de domicile et des pages du carnet de vaccinations.

La direction du groupe scolaire prendra contact avec chaque famille courant mai.

[chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/lecole](https://chuzelles.fr/ages-de-la-vie/education-jeunesse/lecole)

## Menus de la cantine

Pour information, les menus de la cantine de nos petits Chuzellois sont disponibles sur le site internet de la mairie. Vous y retrouverez les menus du mois en cours à l'adresse :

<https://chuzelles.fr/cantine> ou par le raccourci du pavé « accès rapide »

Bon appétit !

## Animations de fin 2023

### Visite du père Noël à l'école et à la cantine

Le père Noël a pris le temps de venir rendre visite aux enfants dans les classes et également lors du traditionnel repas de Noël de la cantine. Les petits Chuzellois ont été enchantés par sa venue ainsi que sa distribution de papillotes et de petits paquets de gourmandises qu'il a apportés dans chacune des classes de notre groupe scolaire.



## Courseton



Le traditionnel courseton de l'école a eu lieu le 17 octobre 2023. Compte tenu du plan vigipirate, le regroupement habituel de 3 écoles pour cette rencontre sportive a malheureusement été annulé.

Malgré l'absence des parents pour les encourager, nos petits Chuzellois de la Moyenne Section au CM2 ont donné le meilleur d'eux même lors de cette superbe épreuve sportive !

**Menu 100 %**  
du 5 au 11 février 2024

**Menu ALTERNATIF**

**Lundi**

- Salade verte label HVE de Jarclieu
- Lasagnes à la Ricotta et aux épinards
- Petit suisse
- Compote

**Menu 100% BIO & ALTERNATIF**

**Mardi**

- Betteraves BIO
- Quenelles BIO aux petits légumes
- Riz BIO
- Yaourt BIO du GAEC Lagrange dans le Vercors

**Menu 100 % BIO**

ZOOM

### Food truck à la cantine

Cette année, nous avons eu la surprise d'avoir la venue d'un food truck lors d'un repas de cantine. Chaque élève était invité à aller chercher son repas directement au comptoir du camion.

Cette animation toute en musique a fait pétiller les yeux de nos enfants.

La fête s'est poursuivie pendant la pause méridienne avec de la musique dans la cour de récréation ! Une magnifique boum à ciel ouvert !





# le Conseil Municipal d'Enfants

## Election du CME

Le 14 décembre dernier, tous les élèves du CP au CM2 se sont rendus en mairie pour élire le nouveau conseil municipal d'enfants.

Les candidats furent très nombreux avec pas moins de 35 candidatures pour 11 places ! Tous les candidats avaient fait campagne en détaillant leur programme sur une affiche. Nous avons le plaisir de vous annoncer les noms des nouveaux élus :

- Nina Noël - CE2
- Lilou Saroli - CM1
- Manon Laurant - CE2
- Augustin Freminet - CM1
- Baptise Raffin - CE2
- Nora Fontaine - CM1
- Lucy Gioda - CE2
- Elsa Hunot - CM1
- Johanna Godon - CE2
- Lou Fonte - CM1
- Luca Tambuzzo - CE2

Nous leurs souhaitons un bon mandat !

Les nouveaux élus se sont présentés aux Chuzellois lors de la cérémonie des vœux de la municipalité à la Blanchonnière.



## Projet «Communication Non-Violente»

Les parents d'élèves des écoles de la Sévenne se sont mobilisés pour mettre en place un projet de communication non-violente. Ce projet, à l'initiative des parents d'élèves de Serpaize FCPE, est porté par les associations de parents d'élèves des communes de Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel et Villette-de-Vienne, en lien avec les équipes enseignantes, le périscolaire des communes, et avec le centre des 1000 Loisirs de la Sévenne.

C'est en croisant les échos de leurs enfants à propos de situations de violences vécues ou observées dans la cour de récréation avec les constats des professionnels qui les entourent (enseignants et animateurs) qu'est née l'idée d'un projet Communication Non Violente.

Nous avons constaté que dès la petite section, nos enfants étaient confrontés à une certaine violence, et nous nous sommes demandé comment en tant que

parents nous pouvons transformer cette pré-occupation en une action positive au sein de l'école. Au travers de notre implication comme parents délégués, nous avons pu solliciter l'équipe enseignante et la mairie de Serpaize sur cette question, lors d'un conseil d'école. Une réflexion collective, avec les parents d'élèves des communes de la Sévenne a commencé sur le thème « comment cultiver la bienveillance pour nos enfants ? ».

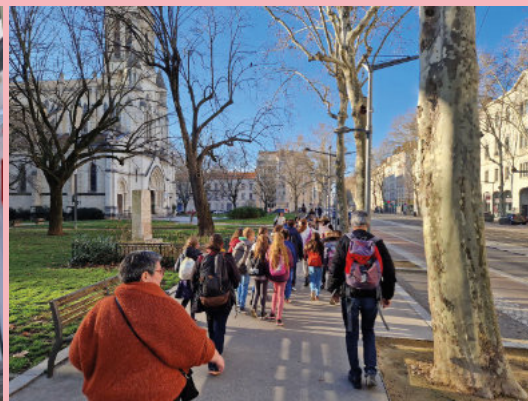
Cela fait également écho à la problématique du harcèlement physique et verbal qui grandit à l'école, et via les réseaux sociaux.

Parents et enseignants avaient connaissance de la Communication Non Violente, et celle-ci s'est imposée comme un possible outil favorisant la communication bienveillante et donc réduisant les altercations, de plus en plus nombreuses et agressives.

# Visite de l'hôtel de région

Pour commencer leur prise de fonction, les jeunes élus du CME ont pu visiter l'hôtel de région en compagnie du CME de Villette-de-Vienne et des maires des deux communes. Le trajet aller-retour s'est fait grâce aux transports en commun. Nous sommes partis du village en navette LVA jusqu'à la gare de Vienne pour prendre ensuite le train afin de rejoindre la gare de Perrache.

Nous avons visité les locaux, salles de travail, hémicycle, jardin intérieur, etc. où tout a été pensé pour pouvoir accueillir tous les handicaps. Nous avons fini par des explications sur la région ainsi que ses diverses compétences. La visite était passionnante !



Après échanges avec des formatrices CNV, il a été conseillé d'envisager, en premier lieu, la formation des adultes, afin de rendre efficace la pratique de la CNV avec les enfants.

Ainsi si nous donnions des outils aux enfants pour exprimer leurs ressentis, leurs émotions et apprendre à discuter malgré des avis contraires, cela amènerait probablement à plus de respect entre eux, de compréhension et entraînerait une diminution des situations violentes. De plus, la mise en place d'un espace de communication bienveillante aiderait les victimes à s'exprimer.

La Communication Non Violente est utile pour les petits conflits de la vie quotidienne, points de départ de situations qui s'enkystent et deviennent plus violentes et difficilement contrôlables.

L'important est d'avoir un maximum d'interlocuteurs

sensibilisés et outillés pour ce type de communication: parents, enseignants, encadrants du périscolaire et du centre de loisirs. Grâce à une mise en œuvre collective autour d'eux, les enfants, en pleine construction dans leurs rapports humains, pourront ainsi avoir des modèles de résolutions de conflits plus sereins et adaptés au vivre-ensemble

Différentes animations sont prévues au cours de l'année, conférences, spectacles, ateliers (pour les parents, les enseignants, le périscolaire), des interventions dans les classes.

Pour mener à bien ce projet l'aide financière de divers organismes, associations et collectivités a été sollicitée: la CAF, la FCPE de l'Isère, le sou des Ecoles de Serpaize, les municipalités, les associations de parents d'élèves des écoles de la Sévenne.

# Affaires sociales

## Boum de rentrée des 11 / 15 ans

Le CCAS a décidé de s'occuper aussi de nos jeunes en initiant le **vendredi 30 août 2024 à partir de 18h** la première **boum des jeunes de Chuzelles**. Cette animation gratuite est réservée exclusivement aux pré-ados et ados du CM1 à la 3ème (à la rentrée 2024). Les futurs 6èmes pourront ainsi rencontrer les collégiens avant leur grande rentrée !

Venez faire la fête avec vos potes dans la salle de la Blanchonnière avec la présence d'un DJ et d'un buffet.

Réservation obligatoire à faire en mairie au **04 74 57 90 97** ou par mail **mairie@chuzelles.fr**

## Téléalarme

Généralement, l'abonnement est sollicité lors d'un handicap physique, psychique léger ou d'un grand isolement. Il peut s'agir également de demandes temporaires pour des séjours en résidence d'été ou d'hiver, des retours ou attente d'hospitalisation ou bien en l'absence des enfants pendant les vacances, mais aussi parfois le temps d'une rééducation intensive.

Il y a actuellement 18 abonnés à Chuzelles.

L'abonnement coûte 102 Euros/trimestre pour une personne ou un couple, avec un avoir fiscal de 50% en fin d'année.

L'installation est effectuée par le service Téléalarme de Vienne Condrieu Agglomération, avec la présence d'une personne du CCAS de Chuzelles. Chaque mois, un élu ou bénévole du CCAS visite les foyers équipés pour effectuer un test.

Pour tout renseignement contactez Isabelle MAURIN l'adjointe aux affaires sociales.

## Accueil des nouveaux Chuzellois

**A la rentrée 2024** nous vous proposerons comme chaque année de nous retrouver autour d'un verre de l'amitié sous le préau de la Blanchonnière pour rencontrer les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2023. Faites-vous connaître en mairie !

## Permanences

A compter du 6 mars 2024, **les permanences d'Isabelle MAURIN en mairie** pour toutes les affaires sociales et les demandes de logement se tiendront **les mercredis après-midi de 15h45 à 18h45** en lieu et place des mardis matin. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

## Don du sang

Le CCAS de Chuzelles qui a repris l'organisation des collectes de l'EFS, vous propose de noter la prochaine date : **le 10 juin 2024** à partir de 15h30 à la Blanchonnière. Prise de rdv conseillée sur le site de l'EFS. La dernière collecte du 29 janvier dernier a permis de récolter 58 dons de sang, l'EFS et le CCAS remercient les généreux donateurs.



## Registre des personnes vulnérables (RPV)

Ce registre obligatoire et dont l'inscription est totalement volontaire, permet au CCAS de connaître, de suivre et de proposer des actions particulières aux personnes qui en ont exprimé le besoin.

En 2023, 87 Chuzellois sont inscrits sur ce registre.

Lors de la canicule du 23 au 25 août, nous avons contacté chaque personne pour connaître leur situation et leur besoin et avons mis en place un accueil en journée dans l'espace climatisé de la Blanchonnière.

En juin dernier, les services techniques ont procédé à l'**enlèvement des encombrants** chez les Chuzellois inscrits sur le RPV et qui en avaient fait la demande. Cette action sera renouvelée **le 25 avril prochain**, nous reviendrons vers vous début avril pour l'organisation.



**Enlèvement des encombrants :  
Prochaine date le 25 avril 2024**



# Colis de Noël

Comme chaque année, les Chuzellois de + de 75 ans pouvaient choisir de recevoir un colis de Noël plutôt que d'assister au repas des aînés en février.

81 colis ont donc été confectionnés par le CCAS de Chuzelles avec des produits régionaux, et distribués par les élus.



# Goûter des Séniors

Les CCAS de la Sévenne (Luzinay, Serpaize, Villette-de-Vienne, Seyssuel et Chuzelles) proposent pour la première fois une rencontre inter-village sous forme d'une **après-midi festive le 29 mars** prochain.

Animation et goûter pour le plaisir de se rencontrer. Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et dans nos commerces ou sur simple appel téléphonique. Nous avons hâte de partager ce moment avec vous !

**GOÛTER DES SÉNIORS DE LA SÉVENNE**

**VENDREDI 29 MARS 2024**  
DE 14H À 18H

SALLE LA BLANCHONNIÈRE  
CHUZELLES

Animation musicale  
avec Bernard Pons  
et son orgue de Barbarie,  
Goûter,  
Danse...

L'occasion de retrouver  
ou rencontrer  
des habitants  
de nos villages  
de la Sévenne.

Organisé par les CCAS de la Sévenne  
(Luzinay, Serpaize, Villette-de-Vienne,  
Chuzelles et Seyssuel).

# Ciné d'or :

**Mardi j'ai cinéma !** Ne ratez pas les prochaines séances du ciné d'or à 4 Euros. Le car affrété par les CCAS de la Sévenne passe toujours un mardi par mois à partir de 13h15 devant les commerces du Belvédère à Chuzelles pour vous conduire au cinéma les Amphis de Vienne.

Voici le programme de cette fin de saison :

**Séances les mardis à 14h30 - 17h - 20h**



**Joyeuse retraite 2 / 5 mars 2024**

**Durée :** 1 h 32 | **Genre :** Comédie | **Sortie :** juillet 2022  
De Fabrice Braçoq avec Michèle Laroque, Thierry Lhermitte, Constance Labbé  
Ils pensaient enfin passer une retraite tranquille... Mariou et Philippe décident de faire découvrir à leurs petits-enfants leur nouvelle maison de vacances au Portugal. Mais une fois sur place, ils découvrent horrifiés que la maison est encore en chantier, et ce n'est que le début des galères...



**L'innocent / 2 avril 2024**

**Durée :** 1 h 40 | **Genre :** Comédie | **Sortie :** octobre 2022  
De Louis Garrel, avec Roschdy Zem, Anouk Grinberg, Noémie Merlant  
De Fabrice Braçoq avec Michèle Laroque, Thierry Lhermitte, Constance Labbé  
Quand Abel apprend que sa mère, Sylvie, est sur le point de se marier avec un homme en prison, il panique. Épaulé par Clémence, sa meilleure amie, il va tout faire pour essayer de la protéger.



**Sur les chemins noirs / 14 mai 2024**

**Durée :** 1 h 35 | **Genre :** Drame | **Sortie :** mars 2023  
De Denis Imbert avec Jean Dujardin, Joséphine Japy, Izïa Higelin  
Un soir d'ivresse, Pierre, écrivain explorateur, fait une chute de plusieurs étages. Cet accident le plonge dans un coma profond. Sur son lit d'hôpital, revenu à la vie, il se fait la promesse de traverser la France à pied du Mercantour au Cotentin. Un voyage unique et hors du temps...



**? Film surprise / Mardi 4 juin 2024**

# Logements sociaux

Avec les derniers logements des Jardins d'Hippolyte livrés en fin d'année dernière, le nombre total de logements sociaux à Chuzelles s'élève aujourd'hui à 50 (15 aux Bourrelières - 20 à Caucilla - 5 au square Hippolyte - 10 aux Jardins d'Hippolyte).

Chuzelles ayant moins de 3500 habitants, la loi SRU ne nous contraint pas, mais les municipalités ont depuis toujours préféré anticiper, favorisant ainsi la répartition et la mixité des logements sur notre territoire.





# Retour en images

## Repas des aînés du CCAS

Le 11 février à la Blanchonnière s'est tenu le traditionnel repas des aînés pour les Chuzellois de 70 ans et plus.

L'apéritif servi au bar a été d'une grande gaîté, au son des airs d'accordéon de Jean-Pierre GENETTE.

Le repas confectionné par le traiteur HEYRAUD a ensuite été servi par les élus et bénévoles du CCAS dans la grande salle, avec l'aide des jeunes élus du CME au moment du dessert.

Un petit cadeau a été remis aux doyens de l'assemblée, Léonie BRUN et Pierre RICHARD.

Les 130 convives ont profité de ce moment de partage entre dégustation et interludes musicaux, pendant lesquels ils ont été nombreux à danser et chanter avec enthousiasme. Ce fut une très belle journée appréciée de tous et que nous reitérerons avec bonheur l'an prochain.



## Attribution des places en crèche



Le règlement de préinscription en Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) précise les conditions d'accueil des enfants en crèche, et plus particulièrement dans le cadre de l'accueil régulier.

L'accueil est qualifié de régulier quand les besoins d'accueil sont récurrents et connus à l'avance, et ce quel que soit le nombre d'heures hebdomadaires.

### Quels sont les critères d'attribution des places ?

Le tout premier critère d'admission en crèche est de résider sur le territoire ou d'être redevable de la cotisation économique territoriale. Plusieurs autres critères concernent la situation familiale, la situation professionnelle et la situation financière des parents (enfant porteur de handicap, monoparentalité, naissances multiples, niveau de revenus etc.)

La pondération de ces critères, au travers d'une grille de points, garantit le respect de neutralité, de mixité et de soutien en matière de réinsertion, de handicap et de retour à l'emploi.

### Comment sont attribuées les places ?

Une commission d'attribution des places, présidée par Annick Guichard, vice-présidente en charge de la petite enfance, et composée d'élus membres de la commission petite enfance et des services se réunit chaque trimestre pour étudier les demandes. Le passage en commission est anonyme. C'est à partir de la grille des points que les dossiers sont classés et se voient acceptés ou non au regard des places disponibles et des créneaux demandés.

### Quand faire les démarches ?

La préinscription est possible à partir du 4e mois de grossesse ou en fonction de la date d'arrivée sur le territoire de l'Agglo.

Lors de la préinscription, les parents doivent indiquer:

- Jours d'accueil souhaités
- Horaires d'accueil souhaités
- Établissements souhaités (3 choix maximum par ordre de priorité).

Toute demande se fait via le portail famille :

[www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens](http://www.espace-citoyens.net/viennecondrieu/espace-citoyens)

Le nouveau règlement de préinscription est accessible à tous sur le site internet de l'Agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Renseignements au **04 27 87 80 00** ou par mail : [petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### Accueil occasionnel ?

La préinscription pour l'accueil occasionnel (lorsque les besoins d'accueil ne sont pas connus à l'avance, qu'ils sont ponctuels et non récurrents) se fait en direct auprès des EAJE.

### Quels sont les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant de l'Agglo ?

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 EAJE répartis sur l'ensemble du territoire afin d'assurer un maillage de proximité équilibré et adapté. Retrouvez les sur le site de l'Agglo :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/vivre-et-se-deplacer/petite-enfance/les-modes-daccueil-du-jeune-enfant/laccueil-collectif>

## Aides au logement

Vienne Condrieu Agglomération apporte diverses aides financières cadrées par les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en vigueur. Ces aides peuvent être mobilisées, sous certaines conditions, par les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs.

En Isère, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été prorogée de 2 ans. Les aides de ce programme d'amélioration de l'habitat ancien s'articulent autour de 3 priorités :

- Améliorer la qualité énergétique des logements
- Lutter contre l'habitat dégradé
- Adapter les logements des personnes âgées et/ou handicapées

Plus d'infos sur le site de VCA :



Permanences de conseils gratuits :



# PLUI - Plan local d'urbanisme intercommunal

Depuis 2018, l'Agglo a la compétence en matière de Plan local d'urbanisme et travaille sur les PLU communaux.

Lors du conseil communautaire du 13 décembre 2022, les élus ont décidé de lancer l'élaboration du PLU intercommunal. Ils ont également déterminé les modalités de collaboration entre les communes et l'Agglo pour sa mise en œuvre, car il s'agit bien d'un travail collectif entre les communes et l'Agglo.

## Qu'est-ce qu'un PLUI ?

Le PLUI permet de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo en respectant les nouveaux objectifs de réduction de la consommation des espaces de la loi Climat et Résilience.

Il fixe les objectifs en matière d'environnement, de déplacements, d'habitat et d'économie.

Le PLUI traduit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

C'est un document d'urbanisme qui valorise le cadre de vie des habitants et maintient un équilibre entre les zones bâties, naturelles et agricoles, entre développement urbain et préservation du cadre de vie. Il doit répondre aux questions : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ?

Ce document fixe les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes.

À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

## Pourquoi un PLUI sur le territoire de l'Agglo ?

C'est l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération.

- pour fédérer l'Agglo autour d'un projet de territoire partagé et cohérent, qui tienne compte des politiques communales, et qui soit compatible avec le Scot des Rives du Rhône et les documents sectoriels de l'Agglo qui s'imposent au Plan Local d'Urbanisme (PLU), Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan de Mobilité (PDM), Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) et les lois en vigueur
- pour conforter le rôle de l'Agglo dans le système métropolitain
- pour favoriser l'attractivité économique et touristique du territoire, et offrir des conditions d'accueil optimales pour les entreprises
- pour préserver les ressources naturelles et les écosystèmes

## Les modalités de gouvernance



## De quoi est composé un PLUI ?

- du rapport de présentation. Celui-ci regroupe la synthèse du diagnostic, l'analyse des capacités de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, l'évaluation environnementale, les indicateurs pour l'analyse des résultats de l'application du PLUI et la justification des choix et de leur traduction réglementaire
- du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui traduit le projet de territoire pour 10 à 15 ans
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- du règlement écrit et graphique
- des annexes

► Plus d'infos sur le site de Vienne Condrieu Agglomération



## Calendrier prévisionnel d'élaboration du PLUI



# Environnement

## Nettoyons la nature

L'opération "Nettoyons la nature" est reconduite samedi 23 mars prochain. La municipalité et le CME vous invitent à y participer.

Rendez-vous devant la mairie à 8h pour la répartition des secteurs. Des gants et sacs vous seront distribués.



Samedi 23 mars  
à partir de 8h devant la mairie

## Cadastre solaire



Afin d'accompagner le développement du photovoltaïque sur le territoire, Vienne Condrieu Agglomération met à disposition **une nouvelle plateforme de cadastre solaire en ligne**, permettant de déterminer le potentiel solaire de toute toiture sur le périmètre de l'Agglo. Simple d'utilisation, le cadastre solaire ne nécessite aucune inscription et son utilisation est anonyme. Il vous permet d'estimer la surface totale exploitable, la puissance, le rendement énergétique et financier du projet.

À l'issue de votre simulation, les conseillers de l'Espace Énergie de l'Agglo sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet et répondre à vos questions techniques, financières ou administratives au **04 76 14 00 10** ou **infos@infoenergie38.org**

<https://vienne-condrieu.cadastre-solaire.fr>

## Rencontres Plan Climat

À l'issue de plusieurs années de mobilisation, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été adopté par Vienne Condrieu Agglomération en juin 2023, pour agir sur la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation face aux changements climatiques. Son succès repose sur la capacité de l'Agglo à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi **l'Agglo lance la 1ère édition des Rencontres du Plan Climat** à destination des structures et des citoyens qui agissent en faveur de cette thématique.

Ces Rencontres se tiendront **le lundi 11 mars 2024** au siège de Vienne Condrieu Agglomération - Espace Saint-Germain à Vienne (salle Forum - 2ème étage), **de 16h à 19h**. Elles privilégieront le partage dans un format convivial, **avec l'intervention d'Olivier Hamant, chercheur biologiste à l'INRAE**. La fin d'après-midi se conclura par un apéritif dînatoire.

Pour s'inscrire à l'évènement : voir le formulaire d'inscription sur le site de l'Agglo (jusqu'au 4 mars).

## Compost pour tous



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les habitants doivent bénéficier d'une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Aussi, Vienne Condrieu Agglomération offre une solution adaptée à chacun, quel que soit son lieu d'habitation, en proposant **gratuitement des équipements et un accompagnement** permettant de produire du compost à partir d'épluchures et restes de repas.

- **Pour les logements individuels avec un espace extérieur privatif, des composteurs individuels**, à installer dans son jardin sur un espace plat, en contact direct avec la terre.
- **Pour les logements collectifs avec espaces verts, mise en place de composteurs partagés**. Deux habitants référents volontaires assureront le suivi du composteur et bénéficieront d'une formation et d'un accompagnement de l'Agglo.
- **Pour les logements collectifs sans espaces verts, un lombricomposteur**. Le dispositif peut être installé dans une cave, sur un balcon ou dans l'appartement pour recevoir les déchets de cuisine.

**Intéressés? RDV sur le site de l'Agglo :**  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets/je-composte)

# Animation Culture Loisirs

## Ludomobile



Nous avons le plaisir d'accueillir la ludomobile dans la salle de la Blanchonnière les **8 avril et 3 juin** prochain.

L'accueil a lieu **de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**. Nos classes profitent de ce moment de jeux pour partager et s'amuser.

Pour que cette animation puisse continuer à avoir lieu nous avons besoin de bénévoles. Alors si vous voulez venir rejoindre l'équipe et passer de bons moments de partagés, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 74 57 90 97 pour vous faire connaître.

## Bibliothèque

 **Chuzelles**

séance de lecture  
le dernier vendredi  
du mois  
2 séances :  
**de 8h30 à 9h15**  
et  
**de 9h30 à 10h15**

*Les bébés lisent  
à  
la bibliothèque*



Prochaine date :  
vendredi  
29 mars



réservez indispensable  
au : 04.74.57.78.13  
ou  
bibliotheque@chuzelles.fr



## RENDEZ-VOUS JEUX

Retrouvez-nous, tous les premiers jeudis des vacances scolaires, de 15h à 16h30 pour de nouvelles aventures ludiques à la bibliothèque !

Réservez indispensable au **04 74 57 78 13** ou par mail : **bibliotheque@chuzelles.fr**

## 40 ans du marché et animation jus de pomme



Le samedi 7 octobre dernier nous avons fêté les 40 ans du marché hebdomadaire de Chuzelles. A cette occasion un petit cadeau a été remis à notre charcutier-traiteur Daniel Tenet qui est présent depuis le début en 1983 !

Nous sommes toujours à la recherche de candidatures pour étoffer l'offre commerciale.



Le même jour, la bibliothèque et l'association des Croqueurs de pommes ont initié les chuzellois à la fabrication du jus de pommes et surtout à sa dégustation. Une quarantaine de personnes, adultes, familles, enfants, se sont arrêtés au stand, pour broyer les pommes, tourner la manivelle du pressoir et goûter le jus des pommes offertes par l'association des croqueurs.

Tous ont apprécié cette expérience !

# Retour sur les animations à la bibliothèque en 2023

## Olivier Ponsot conte

Facéties verbales et musicales avec le conteur Olivier Ponsot ce matin du 16 décembre 2023 à Chuzelles.

Un public d'une vingtaine de personnes est venu découvrir en famille des histoires de pirates accompagnées par d'étranges instruments de musique.

Tout le monde est reparti séduit par son univers et son humour.



## Des récits à faire frissonner !

Les "Tourneuses de pages" sont une association de passionnées de lecture et de polar, rencontrées lors d'un cercle de lectures entre professionnels.

Elles sont venues avec leurs textes soigneusement sélectionnés, leur mise en scène et leur passion pour la lecture à voix haute.

Un auditoire d'une dizaine de personnes s'est laissé emporter par des extraits de romans noirs.

Sandrine Collette, Edgar Allan Poe, Peter May, Maurice Carême, Roal Dahl... se sont cotoyés le temps d'une soirée.

Une soirée thématique en lien avec le festival « sang d'encre »



## Tous contre Cornebidouille !

Ils étaient une bonne douzaine d'enfants de 6 à 10 ans (et leurs parents...) à venir braver la mauvaise humeur de Cornebidouille dans un Escape Game à la bibliothèque le 26 octobre dernier.

De nombreuses énigmes étaient à résoudre, par équipe, pour retrouver la formule magique permettant de chasser définitivement la sorcière. Les enfants ont exploré tous les recoins de la bibliothèque pour retrouver les indices, dans un joyeux bazar...

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter et de lectures, seul ou à plusieurs.



UN JEU D'ÉNIGMES POUR LES 6 - 11 ANS





## 22<sup>ème</sup> marché de Noël

Malgré le froid et quelques flocons de neige, notre marché de Noël a une fois de plus connu un énorme succès. Avec la présence record de 90 exposants cette année, il se confirme comme le plus grand marché de Noël de l'agglomération. Un grand merci à toute l'équipe municipale : secrétariat, services techniques, policier municipal, ainsi que les élus, qui se sont beaucoup investis à toutes les étapes de cette manifestation.

Cette année, les nombreux visiteurs ont pu profiter tranquillement des stands et animations, le carrefour entre la RD36 et la rue de Vienne ayant été fermé à la circulation. Les services techniques avaient réalisé de jolies décorations lumineuses.

Nos associations étaient présentes comme chaque année et proposaient diverses spécialités à déguster : huîtres, burgers, diots, frites, soupes, crêpes... pour régaler petits et grands. Comme chaque année désormais, certaines associations proposaient des ventes ou des activités au profit du Téléthon.

Tout au long de l'après-midi vous avez pu admirer les déambulations d'artistes en costumes lumineux. Quant à l'ambiance musicale, elle était assurée par les associations musicales et par un animateur.

Comme prévu, nous avons eu l'immense honneur de recevoir le Père Noël, venu écouter les souhaits des enfants sages, dans son stand décoré pour l'occasion.

Voici un retour en images sur cette belle manifestation, et nous vous donnons rendez-vous le premier samedi de décembre pour la prochaine édition !



## Boom d'Halloween

Cette année encore la boom d'halloween a rencontré un vif succès pour le plus grand bonheur des enfants et des parents ! La salle de la Blanchonnière était une nouvelle fois remplie de petits monstres.

Comme le nouveau CME n'était pas encore élu, la boom était organisée cette année par la municipalité. Nous remercions le Sou des Écoles pour la buvette et la petite restauration.

Merci aussi aux nombreux Chuzellois qui jouent le jeu en ouvrant leurs portes pour offrir des bonbons, et qui décorent de plus en plus leur maison pour ce moment convivial. Cette animation devient un moment immanquable et magique pour les enfants. Merci à tous et vivement le 31 octobre 2024 !





# Associations

## L'EnVol

La première assemblée générale de L'Ensemble Vocal Chuzelles-Seyssuel s'est tenue le 9 janvier 2024, suivie par le pot de l'amitié autour de la Galette des Rois.

Les municipalités de Chuzelles et Seyssuel, n'ont pas pu être présentes, retenues par d'autres obligations (Vœux 2024 des communes environnantes)

Nous avons convenu que notre A.G de 2025 se tiendrait plus tard dans le mois de janvier.

En septembre 2023, nous avons participé aux forums des associations, ce qui nous a permis le recrutement de nouveaux choristes, amenant notre effectif à 38 membres.

Vous pouvez toujours nous rejoindre, n'hésitez pas à passer nous voir lors d'une de nos répétitions, qui ont lieu **tous les mardis de 20h à 21h30 à la salle La Castella de Seyssuel.**

Date à retenir pour 2024 :

**le 23 mars aura lieu notre concert annuel sous le thème "Cabaret" à La Blanchonnière à Chuzelles.**



Mail [ensvocal38@gmail.com](mailto:ensvocal38@gmail.com) - Site <http://lenvol.eklablog.fr/>

## ACCA

Une nouvelle saison s'est écoulée, encore riche en émotion, avec une population de gibier naturel très présente, grâce aux efforts considérables des sociétaires et gardes communaux sur le suivi et la gestion des espèces.

Notre journée découverte avec des invités non-chasseurs qui s'est déroulée le 15 octobre 2023 a une nouvelle fois eu un réel succès.

Nous remercions tous les chuzelloises et chuzellois pour leur participation à nos multiples manifestations, ainsi que la bonne relation et respect de notre activité durant le partage de l'espace naturel.

Nous vous retrouvons donc autour d'un pot de l'amitié **les 4 et 5 Mai pour notre Ball Trap annuel.**



## ACAC

L'Association des Commerçants et Artisans – Professions Libérales de Chuzelles (ACAC) organise le **dimanche 17 mars à partir de 9 h**, sa traditionnelle **matinée Moules-Frites.**

Cette matinée aura lieu à la salle du Mille Club. Nous vous attendons nombreux pour une sympathique dégustation dans une ambiance conviviale.



# La Nordique Chuzelloise

La saison 2023-24 a bien commencé avec 75 personnes inscrites pour les différentes séances. Les cours ont repris début septembre, toujours encadrés par notre monitrice Muriel.

Une sortie à la journée début Octobre s'est déroulée dans le bois de Chapulay, à Septème. Durant le printemps, une autre sortie à la journée est prévue, date et lieu non définis pour l'instant.



L'association a participé au marché de Noël, en collaboration avec l'AFR, avec l'organisation d'une marche dans le bois de Saint-Jean. 45 personnes se sont inscrites. Le montant des inscriptions a été reversé au bénéfice du Téléthon.

Rappel des horaires des cours :

- Marche douce : **Lundi 17h15-18 h15**
- Marche nordique : **Lundi 18h30-20h et jeudi 9h-11h**

Il est toujours possible de s'inscrire, même en cours d'année, notre monitrice se chargera d'initier les nouveaux venus à la technique de la marche nordique, aux nombreux bienfaits pour la santé.

Contact : [nordiquechuzelloise@gmail.com](mailto:nordiquechuzelloise@gmail.com)

# Harmonie de Seyssuel-Chuzelles



Bonjour à toutes et tous, c'est avec un peu de retard que l'ensemble des membres de l'Harmonie et du 5 à 7 Band vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé au seuil de cette nouvelle année.

Nouvelle année qui, nous l'espérons sera une réussite sur le plan musical.

Comme vous le savez peut-être le 5 à 7 Band fête cette année les 30 ans de sa formation. Si vous avez assisté au concert du 18 novembre à la Blanchonnière vous avez pu avoir un avant-goût des soirées qui seront proposées **le 6 et le 7 avril**, toujours à la Blanchonnière.

Ces concerts seront dédiés à **Ray Charles** : Patrick BAFON reprendra une quinzaine de ses standards. Il sera accompagné de ses choristes, les « Raylettes » et le 5 à 7 Band assurera la partie musicale sous la direction d'Eric VIRETON.

A cette occasion, Patrick BAFON vous fera partager de nombreuses anecdotes sur la vie de Ray Charles et sur les morceaux interprétés.

N'hésitez pas à venir nombreux mais prenez soin d'effectuer la réservation de vos places du samedi et/ou du dimanche à l'adresse indiquée sur l'affiche jointe. D'avance merci de faciliter la gestion et l'organisation des entrées en salle.

**Le 4 mai 2024**, l'Harmonie de Seyssuel-Chuzelles vous donne rendez-vous à l'**Atrium à Seyssuel pour son traditionnel concert de printemps**. Cette année sera l'occasion du match retour avec la Musique Municipale de Carouge (Suisse) qui est placée sous la direction de Jean-Marie Paraire, ce dernier, originaire de Seyssuel.

N'hésitez pas à venir nombreux, nous sommes toujours heureux de vous accueillir.

HDSC Prod présente

## Hommage à Ray Charles

Patrick BAFON & the Raylettes  
5-7 Band  
Dir. Eric VIRETON

**6 avril 24 - 20h30**  
**7 avril 24 - 16h**

Réservation  
[www.5-7band.fr](http://www.5-7band.fr)  
[resa@5-7band.fr](mailto:resa@5-7band.fr)  
06-52-79-28-35

Entrée 10-15€

La Blanchonnière Chuzelles

Chuzelles Seyssuel

Si vous souhaitez vous joindre à nous, les répétitions ont lieu le vendredi soir de 20 à 22 h à la salle Trémeau à Seyssuel.

Nos contacts : Président : Sébastien FANGET - 06 64 53 91 53  
Site internet : [www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles/](http://www.cmf-isere.fr/harmonie-de-seyssuel-chuzelles/)

# Rugby Club de la Sevenne



**Chaque saison, le Rugby Club de la sévenne se développe.**

Cette année, la Coupe de Monde de Rugby 2023 a permis au club de s'agrandir et compte près de 270 licenciés. L'effectif de l'EDR s'élève à **plus de 100 licenciés**, celle du RCPV une quarantaine, les Séniors environ

70 joueurs, et chaque équipe loisirs une trentaine d'amoureux du ballon ovale.

Les progrès sont significatifs notamment pour les deux équipes Seniors qui à l'issue des phases aller de la compétition Régionale 2, se retrouvent en milieu de tableau et laisse envisager une belle marge de progression.

De plus, l'EDR organise 4 tournois Ligue cette saison !

**Le club se renouvelle et se modernise** : de nouveaux joueurs, nouvel entraîneur, alternants, nouvelle boutique, clin d'œil à la culture urbaine (street art) : donnent un nouveau souffle au Rugby Club de la Sévenne.

En parallèle, **le club organise des manifestations** tout au long de l'année.

Le 23 septembre 2023 les Menthes ont organisé une Fan Zone au stade de Luzinay pour la Coupe du Monde de Rugby. A cette occasion nous avons eu la visite de supporters australiens ce qui nous a permis de réunir plus de 200 personnes.

Mi-novembre s'est déroulée la Soirée des Seniors à Chuzelles.

La tombola de Noël mi-décembre au stade de Luzinay pour l'EDR à l'occasion de l'Arbre de Noël.

Le 21 janvier 2024 a eu lieu la présentation des vœux du club auprès des institutionnels, licenciés et partenaires.



Bloquez sur vos agendas les dates suivantes :

- **10 mars : Journée surprise à l'occasion du tournoi des 6 nations.**
- **28 avril : Vide Grenier**
- **31 mai : 6<sup>ème</sup> édition Nuit du Rugby**

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Tik Tok pour suivre nos aventures.

Découvrez les interviews et exclusivités sur notre site internet [rc-la-sevenne.ffr.fr](http://rc-la-sevenne.ffr.fr)

Le Président, les Membres du bureau, les licenciés ainsi que tous les bénévoles vous souhaitent une très belle année 2024 !

## AFR Association Familiale Rurale

L'association Familiale et Rurale comme chaque année a été porteuse du Telethon. Lors du traditionnel marché de Noël à Chuzelles et du concert de l'Harmonie et de l'école de musique Seyssuel Chuzelles à Seyssuel, l'intégralité des bénéfices a été versée au Telethon (plus de 3000 euros).



Nous remercions l'ensemble vocal l'Envol, l'ASFitness Chuzelles, l'harmonie, l'école de musique et la Nordique Chuzelloise pour leur aide lors des manifestations.

La tombola a fait 6 gagnants : Jo Prêcheur, Claudine Bourguignon, Suzanne Carret, Monique Bullion, Anne Marie Maestro et Annie Chanteperrix.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 19 janvier à la salle des Poletieres.

A noter sur vos agendas pour ne pas oublier :

- **La soirée code le 15 mars** à 20h au Mille Club
- **Nos marches de nuit le 26 avril** avec la soupe à l'oignon **et le 11 octobre**
- **Le rallye aura lieu le dimanche 2 juin**

Vous pouvez nous suivre également sur notre page Instagram et sur Facebook



# Paroisse Ste Blandine des 2 vallées



Chuzelles fait partie de la paroisse Sainte Blandine des Deux Vallées, comme Chasse sur Rhône, Seyssuel, Villette de Vienne, Serpaize et Luzinay.

En 2024, et pour la quatrième année consécutive, la paroisse organise, à Chasse, son Festival de Films de Carême. Comme les années précédentes, l'entrée est libre et les spectateurs n'ont aucune réservation à faire. A noter plusieurs changements : d'abord, le lieu de projection a changé, c'est au bâtiment communal du Château que vous serez accueillis ; ensuite les jours et heures de projection ont été modifiés pour attirer un public élargi. Les séances n'ont plus lieu le soir en semaine mais sont programmées trois dimanches après-midi de suite, pendant la période de Carême.



## DIMANCHE 03 MARS - 15.00

### Tout mais pas ça !

*Tommaso, la cinquantaine, est un chirurgien reconnu. Avec son épouse Carla, ils ont élevé leur fille Bianca et leur fils Andrea dans un esprit laïciste. Or voilà qu'Andrea annonce son intention de devenir prêtre. C'en est trop ! Tommaso décide d'enquêter afin d'en savoir plus sur ce prêtre particulier qui a retourné Andrea, bien décidé à le « libérer » de son influence.*

Film - 2017 d'Edoardo Maria FALCONE - Italie

DIMANCHE 10 MARS - 15.00

### Reste un peu

*Après trois années à vivre l'American Dream Gad Elmaleh décide de rentrer en France. Sa famille et ses amis lui manquent. Du moins, c'est la réponse officielle pour justifier son retour... car Gad n'est pas (seulement) rentré pour le couscous de sa mère. Non, c'est une autre femme qu'il vient retrouver à Paris... La Vierge Marie. Le coming out spirituel de l'humoriste préféré des Français.*

Film - 2022 de Gad ELMALEH - France

DIMANCHE 17 MARS - 15.00

### Une vie cachée

*Inspiré de faits réels. Franz Jägerstätter, paysan autrichien, refuse de se battre aux côtés des nazis. Reconnu coupable de trahison par le régime hitlérien, il est passible de la peine capitale. Mais porté par sa foi inébranlable et son amour pour sa femme, Fani, et ses enfants, Franz reste un homme libre. Une vie cachée raconte l'histoire de ces héros méconnus.*

Film - 2019 de Terrence MALICK - USA

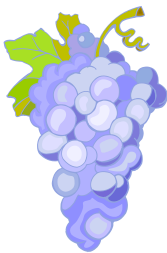
Tous les films choisis sont récents et toujours porteurs de sens. Vous les trouverez sur l'illustration de cet article. Vous êtes invités à découvrir et partager ces œuvres avec nous. Renseignements : [comsteblandine@gmail.com](mailto:comsteblandine@gmail.com) ou [www.diocese-grenoble-vienne.fr/steblandine2vallees](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr/steblandine2vallees)

**Rappels :** Sauf cas particuliers, les messes à l'église de Chuzelles ont lieu tous les deuxièmes samedis du mois à 18h30. Elles sont affichées à la porte de l'église. Vous trouverez également les horaires sur le site <https://messes.info/>

Vous pouvez nous contacter par mail : [steblandine2vallees@gmail.com](mailto:steblandine2vallees@gmail.com) (et par exemple demander à recevoir les feuilles de nos activités mensuelles - infoparoisse). Ou par téléphone à la cure de St Maurice à Vienne : **04 74 85 60 28**.

Bonne année 2024 à toutes et à tous.

## Saint Vincent de Chuzelles



En 2023, après plusieurs années perturbées par les divers variants de la COVID, nous avons pu enfin organiser toutes nos manifestations avec plus ou moins de succès pour certaines. En effet les concours de belote attirent de moins en moins, et il va falloir innover. Nous avons eu aussi la tristesse de perdre 3 de nos adhérents.

Nous nous retrouverons en 2024 selon le calendrier suivant :

- Dimanche 21 janvier : Assemblée générale aux Poletières et repas au Mille-Club
- **Dimanche 18 février : Belote/jeux** à la Blanconnière
- **Dimanche 30 juin : voyage annuel** (Poletières le soir) à la découverte de notre belle France
- **Samedi 7 septembre : après-midi pétanque** entre sociétaires (stade et Poletières)
- **Samedi 12 octobre : repas grenouilles** à la Blanconnière

Nous vous souhaitons une belle année 2024 remplie de convivialité, de sérénité, de partage et surtout une très bonne santé. Venez partager avec nous de bons moments d'échanges et d'amitié.

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET : 06 75 79 84 73.



# Les Copains des 7



L'année 2023 fut riche en manifestations, en mai, c'était la matinée « Saucisses au vin blanc » sous un temps maussade, cependant beaucoup de Chuzellois étaient là pour les déguster.

En juin ce fut la fête de la musique organisée par la municipalité où nous avons assuré l'espace buvette et restauration avec une météo très agréable.

En décembre, nous avons participé au marché de Noël pour la vente de burgers. Nous avons innové en offrant une part de nos bénéfices pour une œuvre caritative. Après un vote lors de l'assemblée générale, notre choix s'est porté en faveur de la recherche contre le cancer.

Une bonne nouvelle pour cette fin d'année, Benjamin, petit fils d'Henri nous a rejoint pour renforcer notre équipe.

Pour 2024, **le dimanche 19 mai, nous vous attendons nombreux à notre matinée « Saucisses au vin blanc ».**

Si vous souhaitez nous rejoindre à nous, notre e-mail : [copainsdes7@gmail.com](mailto:copainsdes7@gmail.com)



## FNACA FNACA Comité Chuzelles - Seyssuel - Tel: 04 74 85 48 64



En une année complète, la FNACA a perdu dix de ses membres (adhérents ou conjoints), c'est une lourde perte pour l'association, qui veut garder le devoir de mémoire.

Après la Noël, notre camarade Albert FOREST, nous quittait. Au revoir Bébert !

À l'Assemblée Générale, un nouveau Conseil d'Administration a été élu, avec pour travail principal trouver des volontaires disponibles pour maintenir le comité local. Car une dissolution entrainerait le rattachement et la gestion au Comité Départemental de GRENOBLE. Après élection d'un petit groupe d'adhérents ou sympathisants, un bureau a été constitué, avec pour :

- Président : Michel SARRACANIE, adjoint : Norbert DIGONNET,
- Secrétaire : Ginette DAVID, aidée par Marie Thérèse CARRET.
- Trésorière : Arlette VIOLET, aidée par Marie Noelle VENDEVILLE.
- Correspondant de l'Ancien d'Algérie : André WATTELLE.

Les autres membres du Conseil d'Administration, sans attributions, sont : René CARRET et Odette BIDAUD. Tous ont accepté leur fonction, pour un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.



Quelques dates à retenir, en 2024, après les vœux et le tirage des Rois, du lundi 15 janvier :

- **Dimanche 24 Mars : Repas** à La Blanconnière.
- **Mercredi 4 Septembre : Repas d'Été.** (Suivant la disponibilité d'un restaurant).
- **Concours de Pétanque** + Casse-croûte (en toute convivialité), au Stade, puis au Mille Club.
- **Lundi 14 Octobre : Assemblée Générale**, au Mille Club.



# Sou des écoles



Déjà plusieurs mois que la rentrée des classes est passée ; la moitié de l'année scolaire est faite et nous n'avons rien vu passer !

Pourtant, depuis notre « café de rentrée », nous avons eu l'occasion de nous revoir à de nombreuses occasions !

Lors de la dernière Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu et s'est mis au travail très rapidement avec le vote de la subvention annuelle à l'école. Celle-ci s'élève à 7200€, soit 600€/classe puisqu'une 12ème classe a été ouverte à la rentrée.

Nous avons eu l'occasion de vous accueillir avec plaisir lors du Bal d'Halloween qui a, à nouveau, été un franc succès !

Une seconde édition du « vide ta chambre » s'est déroulée le 26 novembre. Les tables d'exposition ont toutes été réservées et même prises d'assaut dès l'ouverture de la réservation !

Ventes de fromages et de sapins étaient au programme au mois de novembre. A nouveau, nous avons vendu près de 450 kg de fromages.

Nous avons ensuite pu nous retrouver pour le Marché de Noël ; Hot-dogs, frites, bière de Noël étaient au RDV... et vous aussi ! Nous vous en remercions vivement !



Le Père Noël et ses lutins sont venus émerveiller nos enfants en leur apportant cadeaux et ballotins de chocolats.

Le samedi 3 février, nous nous sommes retrouvés lors d'un spectacle interactif à la Blanchonnière, en partenariat avec l'APE.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations : Caramentran, Vide-Grenier et Kermesse !



# Club des Anciens «le Trait d'union»



Le Trait d'union est l'association des aînés. Lien social important pour tous qui leur permet de se rencontrer et de se retrouver chaque semaine, le jeudi après-midi, en toute convivialité et bonne humeur autour de jeux de cartes, de société et parfois de s'offrir quelques petits plaisirs.

Le club organise son assemblée générale en janvier avec tirage des rois, un concours de belote coincée ouvert à tous, un repas de Noël, une choucroute dansante et un voyage à la découverte du terroir en coordination avec les clubs de Villette de Vienne et Saint Just Chaleyssin ainsi que des repas entre adhérents environ 6 dans l'année.

**Dates 2024 à retenir : concours de belote coincée le 26 octobre, la choucroute dansante le 16 novembre et le repas de Noël le 13 décembre.**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons en toute convivialité le jeudi après-midi de 14h à 17h30/18h, au local du club situé au début de la Rue du Verdier, face aux commerces du Belvédère.

Pour toute information vous pouvez contacter son Président au **06 86 63 16 01**, vous rendre au club le jeudi après-midi ou aussi vous renseigner auprès d'un des membres du conseil d'administration.

# Association des Parents d'Elèves



L'année scolaire a démarré en force avec l'assemblée générale et les élections des parents d'élèves avec un taux de participation encourageant de 74.75 % ! Nous remercions vivement tous les parents qui ont voté.

Notre stand au marché de Noël a connu un franc succès !

En décembre, nous nous sommes engagés avec l'appui de la Mairie de Chuzelles dans un projet intercommunal qui consiste à promouvoir la Communication Non Violente auprès des adultes et des enfants.

Avec le SOU des Ecoles, nous avons organisé un spectacle interactif le 3 février dernier pour les enfants. Les enfants et les adultes étaient enchantés.

Nous allons également suivre le projet de rénovation de l'école qui est en cours d'études et de programmation. Nous vous souhaitons une belle année 2024 et vous remercions pour votre soutien.

Pour nous contacter : [apechuzelles@gmail.com](mailto:apechuzelles@gmail.com) ou Facebook : APE Chuzelles

## Chuzelles Histoire et Patrimoine

### Calendrier 2024 :

- **Samedi 09 mars : Atelier fabrication de paniers** de 8h30 à 17h au 1000club
- **Mardi 19 mars :** Commémoration, départ à 18h45 place de la Mairie.
- **Samedi 23 mars :** Matinée « Nettoyons la nature », à 8h place de la Mairie.
- **Mercredi 8 mai : Exposition** dans le hall-bar de la salle des fêtes de la Blanchonnière. Commémoration, départ à 11h place de la Mairie.

## Un peu d'Histoire

### Source de la Pichonnière : le massif de captage

Photo 1- Massif de captage en maçonnerie de pierres cristallophylliennes du massif central et non en galets roulés des moraines glaciaires, avec canalisation d'amenée d'eau côté amont. Sur le côté, à droite se trouve un coude ou bride de départ vers la canalisation forcée d'amenée d'eau au bélier qui est une dizaine de mètres plus bas.



Photo 2- le massif de captage a été éventré après l'accident du cheval. La dalle supérieure n'existe plus. Des concrétions calcaires et la mousse recouvrent le tuyau d'amenée d'eau à l'arrivée dans le massif de captage.

### Par Chuzelles Histoire et Patrimoine



Photo 3- Jean-Yves et Jean-Claude retrouvent une portion du tuyau en acier (et pas en fonte) du tuyau d'amenée du massif de captage jusqu'au bélier, qui a été arraché. Il est fortement corrodé.



# CHUZELLES

à partir de  
**18H30**



## FÊTE de la MUSIQUE

Buvette  
Restauration

Préau de la Blanchonnière - Rue du Béal

**Vendredi 21 juin 2024**

**Caravan'Jazz**  
**Samedi 29 juin**



*Clonias*

**CHUZELLES**



**Feu d'artifice**  
**au stade de Chuzelles**  
**Samedi 13 juillet 2024**

**Repas**

**Buvette**

**Soirée dansante**